

ASSEMBLÉE NATIONALE

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1327

présenté par

M. Cormier-Bouligeon, M. Marion, M. Vuibert, M. Rudigoz, Mme Spillebout, M. Sitzenstuhl,
M. Armand, M. Mazars, Mme Petel, M. Zulesi, M. Ledoux et M. Bataillon

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.